Prix Vectora Lauréate 2014 Division de la géomatique

Prix leadership dans le secteur public IAPC/Deloitte Or 2014

Skate Plaza

Distinction George W.Burke Réseau environnement Lauréate 2015

Prix Bronze Taux de participation **Édition 2015** Défi 5/30

Budget 2016

Le compte de taxes moyen sous l'inflation

L'augmentation se limitera à une hausse movenne d'à peine 1,8 % en 2016 à Repentigny, ce qui est en deçà du taux d'inflation estimé à 2% par les experts.

L'administration repentignoise annonce du même souffle le gel des tarifs fixes, l'abaissement du taux de base de la taxe foncière et la variation minimale de 1% des dépenses de 2015 à 2016.

« Les prévisions budgétaires adoptées vont dans le sens des préoccupations des Repentignoises et des Repentignois, et ce, dans le respect de leur capacité de payer », mentionne d'emblée la mairesse de Repentigny Chantal Deschamps.

Pour une résidence unifamiliale de 268 000 \$ au 1er janvier 2016, soit la valeur moyenne à Repentigny, cela représente une variation de 52,80 \$. D'ailleurs, plus de 70 % des contribuables résidentiels recevront une hausse sous la barre des 100 \$.

La taxe foncière abaissée

« Pour diminuer l'impact de la variation du rôle d'évaluation, notre administration a abaissé le taux de base 2016 de la taxe foncière », indique la mairesse repentignoise.

Ainsi, les propriétaires de résidences unifamiliales, ceux possédant des immeubles

comptant 6 logements ou plus, ainsi que les propriétaires agricoles verront leur taux de taxation ramené de 0,7502 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière à 0,6983 \$. Le taux de taxe des commerçants passe de 2,0196 \$ à 1,8754 \$, et de 2,0342 \$ à 1,8999 \$ pour les immeubles industriels.

Au chapitre de la tarification par unité d'occupation, le conseil a aussi annoncé le gel des taux rattachés aux services suivants:

- **Entretien des** infrastructures: 110 \$
- Gestion des matières résiduelles : 220\$
- Assainissement: 110 \$
- Mise à niveau de la station de purification: 35 \$
- Rejet des eaux usées : 0,20 \$ par mètre cube



On a fait salle comble. Près de 200 personnes ont assisté au dépôt du budget 2016 le 10 décembre dernier.

La tarification de l'eau à la consommation est quant à elle ajustée pour refléter le coût véritable du service, notamment en raison de l'augmentation du prix des produits chimiques.

L'effet positif

des efforts de

rationalisation

L'an dernier, l'adminis-

tration a mis en place des

moyens permettant d'op-

timiser les charges et les

investissements, tout en

« Ces annonces réjouissantes sont le résultat d'une planification et d'une vision fiables et responsables >>

- Chantal Deschamps

maintenant la qualité des services à la population.

La rationalisation budgétaire, le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, de même que la réévaluation des postes d'emploi ont alors été introduits pour relever le défi des coupes gouvernementales successives

Il faut savoir que bien avant décembre, en fait tout au long de l'année, un rigoureux suivi du processus budgétaire est assuré. Celui-ci s'articule autour de quatre grands cadres, dont en premier lieu le cadre stratégique quinquennal, à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires.

Vient ensuite le cadre de planification qui se déploie à travers les commissions et les comités de la Ville et le cadre de la coordination, constitué de la Commission administrative, laquelle analyse et coordonne l'ensemble des recommandations, en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions.

Le dernier cadre s'articule autour du Comité de suivi des dépenses et de la saine gestion, mis en place en 2015, du bureau de direction, des commissions administratives permanentes, ainsi que du comité budget.

«Ces nouveaux leviers de contrôle budgétaire annoncés l'an dernier portent déjà leurs fruits. En effet, je suis heureuse d'annoncer que les dépenses varieront d'à peine 1 % en 2016, passant de 133 469 820 \$ à 134 818 000 \$, ce qui est tout un exploit compte tenu du fait que les experts ont établi que l'Indice des prix à la consommation atteindra 2 % pour cette même année », d'ajouter Mme Deschamps.

Des investissements au bénéfice des Repentignoises et des Repentignois

Au chapitre des investissements municipaux, Mme Deschamps a indiqué que Repentigny allait à nouveau profiter des différents programmes d'aide financière gouvernementaux. À ce chapitre, pour des projets qui totalisent un investissement de 29 460 000 \$, ce sont 21 028 000 \$ qui seront versés à titre de contributions et de subventions à la Ville pour réduire le financement des projets 2016 de son Programme triennal d'immobilisations (PTI) à 8 432 000 \$.

Nos meilleurs vœux!

La mairesse Chantal Deschamps, les élus du conseil municipal et les employés de la Ville de Repentigny souhaitent un heureux temps des fêtes à toutes les Repentignoises et à tous les Repentignois.

Que cette période de réjouissances soit pour nous toutes et tous une occasion de partage et de fraternité! Que 2016 vous apporte bonheur, succès et épanouissement dans vos projets.



Tous vos services municipaux du bout des doigts!







Un budget réfléchi et responsable

Madame, Monsieur,

C'est avec fierté que nous vous présentons le budget 2016 de la Ville de Repentigny. Fruit d'une démarche de planification rigoureuse, il traduit notre vision novatrice d'une saine gestion des finances publiques centralisée sur la capacité de payer des Repentignoises et des Repentignois.

Les prévisions budgétaires de la prochaine année ont ainsi été articulées autour d'objectifs stratégiques, élaborés dans un souci de développement responsable et reflétant nos priorités quant au maintien d'une qualité de vie optimale pour les citoyennes et les citoyens.

C'est en protégeant notre excellente santé financière que nous poursuivrons l'enrichissement de l'offre municipale, qui a récemment été bonifiée par notre Centre d'art Diane-Dufresne, première phase de l'Espace culturel. D'ailleurs, l'annonce de ce projet d'envergure a su attirer des investissements privés qui se traduisent à ce jour par une nouvelle richesse foncière de 220 millions \$ au centre-ville. Et ce n'est pas terminé, car d'autres projets privés sont en chantier sur des sites ayant changé de vocation, dans la vision du redéploiement de la Ville.

Après une année marquée par d'importantes contraintes financières, nous saluons avec satisfaction la ratification du nouveau Pacte fiscal, résultat de demandes historiques du monde municipal. En plus de favoriser grandement la coopération entre Québec et les municipalités, cette entente offrira aux Villes des outils significatifs pour les faire progresser selon leurs besoins spécifiques.

Également, l'accord comprend une simplification significative de la reddition de comptes et des allègements règlementaires. Chez nous, ce sont plus de 13 000 heures annuellement qui sont consacrées aux diverses procédures et demandes d'autorisation ministérielles. À cet égard, le nouveau Pacte fiscal nous permettra d'économiser temps et ressources qui pourront ainsi être réaffectés directement aux services aux citoyens. On ne peut que se réjouir d'un gouvernement prêt à reconnaître les compétences distinctes des municipalités comme gouvernement de proximité.

Finalement, vous serez heureux de découvrir, tout au long de ce document, un budget équilibré qui s'assurera de maintenir le compte de taxes des citoyennes et des citoyens de Repentigny à un niveau compétitif.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Regard sur notre BUDGET

Bilan 2015

La Ville de Repentigny a connu une année riche en réalisations ayant une incidence sur la qualité de vie dans les différents secteurs du territoire, entre autres en ce qui a trait au sentiment de sécurité et à la fluidité des déplacements sur le réseau routier :





Projet marquant de 2015 : l'ouverture du Centre d'art Diane-Dufresne, pièce déterminante de l'Espace culturel, avec l'aide du gouvernement canadien, de la Conférence régionale des élus de Lanaudière, de la Commission scolaire des Affluents, d'IGA Crevier et du Club Lions Repentigny La Seigneurie.



Liaison de sept parcs avec notre réseau cyclable, notamment entre le parc Saint-Laurent et le parc de l'Île-Lebel.



Poursuite de la planification d'une voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs. Ce projet fait l'objet d'une aide financière du ministère des Transports du Québec (MTQ).



- La réfection de plusieurs rues, bordures et trottoirs continue de figurer parmi nos priorités annuelles.
- Les travaux sur une partie du chemin de la Savane, un projet très attendu, au bonheur des riverains, qui a été subventionné par le MTQ également.



La mise à niveau de conduites sur les rues Bourbon, Notre-Dame Est, Saint-Émile, Rivest, Morel, Joly, Jean-Jallot et Justin-Mercure, de même que la réfection d'une conduite maîtresse d'aqueduc sous l'autoroute 40 entre les rues Montérégiennes et Nassau, en partie subventionnées par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et le Fonds chantiers Canada-Québec (FCCQ)



La mise aux normes des usines de purification, de traitement des eaux usées et des étangs aérés s'est poursuivie, incluant l'acquisition d'un terrain pour la constitution d'une réserve d'eau potable.



L'inauguration du chalet et de six terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard, avec l'aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.



Les travaux d'aménagement du parc-plage Saint-Laurent, qui sera inauguré le printemps prochain. Un projet subventionné par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) par le biais de son Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain.



L'installation de jeux d'eau au parc Lajoie, de même que l'acquisition de modules de jeux et de mobilier urbain dans différents parcs, selon notre Plan directeur des parcs et espaces verts.



- La planification de l'aménagement d'une passerelle sur le boulevard Brien au-dessus de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.
- La refonte de la Politique de la famille et des aînés dont le lancement a eu lieu en novembre en présence de la ministre de la Famille, ministre responsable des Aînés, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, Mme Francine Charbonneau.





La création de la Politique de foresterie urbaine dont le lancement aura lieu en 2016.

Au total, le conseil municipal aura autorisé des investissements de 17 149 699 \$.

Repentigny se distingue

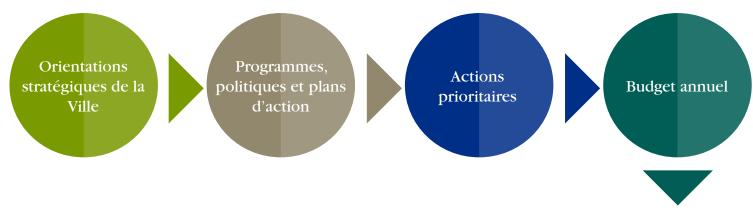
- Mention Or Prix leadership dans le secteur public décerné par l'Institut d'administration publique du Canada et Deloitte pour son skate plaza
- Une troisième position meilleur taux de participation dans le cadre du Défi 5/30
- Finaliste du Prix du ministre en horticulture ornementale pour la plantation d'arbres au parc Larochelle
- Initiative municipale de l'année 2014 selon l'Hebdo Rive Nord pour le projet Pictogramme, auquel sont associés le Service de police et le Service de prévention et lutte contre les incendies
- Prix George W. Burke de Réseau Environnement pour la qualité du service et des installations repentignoises
- Finaliste pour son projet Nouveaux résidents au concours de la Plume d'or de l'Association des communicateurs municipaux du Québec
- Finaliste au concours Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec pour son projet Bibliothérapie

Processus budgétaire

Les organismes municipaux sont chaque année confrontés à d'importants défis financiers. Au fil des ans, l'administration municipale s'est dotée de mécanismes permettant de maintenir l'excellente santé financière de la Ville de Repentigny, et, du même coup, la capacité de payer de ses contribuables. Le tout se traduit par ce qu'on appelle le Processus budgétaire, qui se divise en quatre grands cadres :

- *le cadre stratégique de la Ville*, c'est-à-dire le plan stratégique quinquennal à partir duquel est proposé un plan annuel des actions prioritaires;
- *le cadre de planification* qui se déploie à travers les commissions et les différents comités de la Ville;
- *le cadre de la coordination*, constitué de la Commission administrative, qui analyse et coordonne l'ensemble des recommandations, en plus d'établir les priorités par rapport aux orientations et aux objectifs des différentes commissions;
- le cadre de contrôle, où l'on retrouve le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion, qui a pour responsabilité d'évaluer les meilleures pratiques, d'analyser les processus de contrôle et d'examiner chacun des postes budgétaires dans une perspective d'optimisation des investissements. Ce cadre comprend également le bureau de direction, les commissions administratives permanentes, ainsi que le comité de budget.

Planification stratégique



Planification opérationnelle



- Identification des mandats
- Répartition des actions prioritaires entre les commissions et les comités



Identification des dossiers spécifiques à être révisés par le Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion



Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement et des actions prioritaires de l'année en cours



AVR

MAI

JUIN

- Dépôt du rapport semestriel
- Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant
- Préparation des documents du budget pro forma 2017-2018-2019
- Rencontre de mi-année équipe politique et administrative :
 - Orientations du prochain budget
- Mandat du Comité ad hoc d'analyse du budget pour la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissement (PTI)
- Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année
- Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion
- Reddition des différents intervenants de l'avancement des dossiers prioritaires



- Reddition de l'avancement des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'année
- Préparation du PTI 2017-2018-2019
- Préparation du budget de fonctionnement des unités administratives 2017



- Travaux du Comité ad hoc
- Analyse du budget
- Étude du budget de fonctionnement 2017
- Étude du PTI 2017-2018-2019
- Finalisation des budgets



- Discours de la mairesse Situation financière
- Dépôt du rapport semestriel
- Dépôt des propositions de budget et d'investissement à la Commission administrative
 Préparation des documents d'adoption des



- budgets

 Adoption du PTI 2017-2018-2019
- Adoption du budget de fonctionnement 2017
- Reddition du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion





Budget de fonctionnement 2016

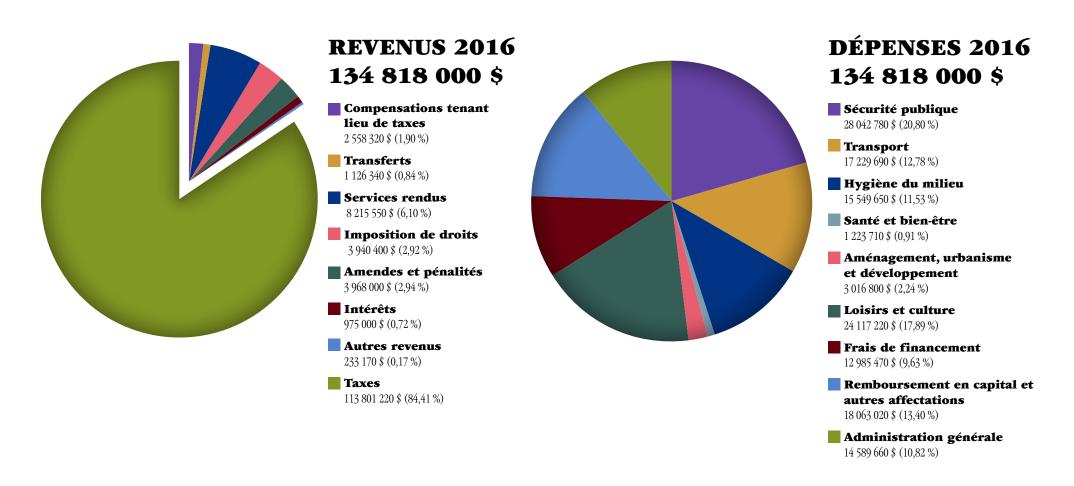
la mise sur pied du Comité de révision permanente des dépenses, et de la saine gestion. Collé sur le plan stratégique de développement, ce comité a pour mandat de s'assurer de la meilleure gestion des dépenses en fonction des priorités. Depuis près d'un an maintenant, nous nous affairons à revoir les programmes et les politiques administratives afin d'en évaluer la pertinence et l'efficience dans une perspective d'optimisation des investissements.

Lors de l'adoption du budget de 2015, la Ville annonçait Le comité se compose des cinq membres et administrateurs suivants:

- Normand Venne, conseiller municipal, président du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion et vice-président du Comité exécutif
- Éric Chartré, conseiller municipal
- David Legault, directeur général
- Dominique Longpré, directeur général adjoint
- Diane Pelchat, trésorière

Variation de 1% du budget entre 2015 et 2016

| BUDGET | | | |
|------------------|---------------|--|--|
| 2015 | 133 506 000\$ | | |
| 2016 | 134 818 000\$ | | |
| Variation de 1 % | 1 312 000\$ | | |



Exemple d'un compte de taxes moyen

Hausse moyenne du compte de taxes : 1,8 %

- Gel des tarifs à taux fixes
- Abaissement du taux de base de la taxe foncière

Comparaison entre 2015 et 2016

| | ÉVALUATION | TAXES ANNUELLES |
|--------------------|------------|-----------------|
| 2015 | 246 700 \$ | 2 892,56\$ |
| 2016 | 268 000 \$ | 2 945,36 \$ |
| Variation de 1,8 % | | 52,80\$ |



| ESTIMÉ DE TAXES | | | ÉVALUATION | TOTAL |
|--|----------|----------|---------------------|------------|
| Taxes foncières | | | Terrain et bâtiment | |
| Foncière générale ¹ | (| 0,6983\$ | 268 000\$ | 1 871,44\$ |
| Transport en commun | 0,7869\$ | 0,0762\$ | 268 000\$ | 204,22\$ |
| Quote-part M.R.C. | | 0,0124\$ | 268 000\$ | 33,23\$ |
| CMM | | 0,0167\$ | 268 000\$ | 44,76\$ |
| Taxe de secteur - Repentigny | | 0,0187\$ | 268 000\$ | 50,12\$ |
| Taxes de services | | | Nombre de logement | |
| Gestion des matières résiduelles | | 220,00\$ | 1 | 220,00\$ |
| Assainissement des eaux | | 110,00\$ | 1 | 110,00\$ |
| Entretien des réseaux | | 110,00\$ | 1 | 110,00\$ |
| Mise à niveau usine purification | | 35,00\$ | 1 | 35,00\$ |
| Taxe d'eau | | | Estimé | 136,38\$ |
| Répartitions locales | | | Estimé | 130,21\$ |
| ¹ Ce taux inclut le taux de base de la taxation résidentielle (0,4784/100\$) ainsi que le taux de remboursement au service de la dette. | | Total | 2 945,36\$ | |

Page 4 ville.repentigny.qc.ca Volume 13 • Numéro 9 Décembre 2015

Budget d'investissement

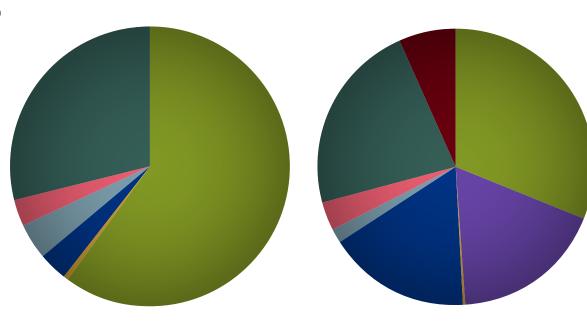
Répartition du financement et des immobilisations

29 460 000 \$ Investissements: Contributions et subventions : 21 028 000 \$ Financés par la Ville : 8 432 000 \$

FINANCEMENT 2016

- Subventions / Programme d'infrastructure 17 696 000 \$ (60,07 %)
- Subventions / Autres 187 500 \$ (0,64 %)
- Contributions des promoteurs 963 000 \$ (3,27 %)
- Fonds de roulement 1 265 000 \$ (4,29 %)
- Excédent affecté / Développement culturel 916 500 \$ (3,11 %)
- Financement à long terme

8 432 000 \$ (28,62 %)



IMMOBILISATIONS 2016

- Hygiène du milieu 5 272 500 \$ (17,90 %)
- Aménagement, urbanisme et développement 46 100 \$ (0,16 %)
- Loisirs et culture 4 954 300 \$ (16,82 %)
- Administration générale 513 400 \$ (1,74 %)
- Sécurité publique 951 100 \$ (3,23 %)
- Infrastructures et réfection
- 6 626 600 \$ (22,49 %)
- Infrastructures / développement 1 926 000 \$ (6,54 %)
- Infrastructures / Usine des eaux 9 170 000 \$ (31,12 %)

Les grands projets de 2016



- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage du réseau routier. Procéder à des travaux de réfection sur les rues Gracia, Saint-Étienne, Belleville, place El Mirador, tous financés par le PIQM et le FCCQ.
 - Réaliser la voie réservée sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame-des-Champs.
 - Réaliser des projets identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts, notamment:
 - la phase 4 du parc Maurice-Richard;
 - le réaménagement et l'installation de modules de jeux au parc Deschamps;
 - le terrain de baseball et le tableau indicateur au parc Rivest;
 - la réfection des terrains de tennis aux parcs Larochelle, Rivest et Champigny;
 - la mise à niveau des terrains de basketball aux parcs des Moissons et de la Tourterelle;
 - le remplacement du mobilier urbain dans divers parcs;
 - l'installation de modules de jeux au parc Lucien-Gauthier;
 - I'aménagement d'un sentier aux parcs Larochelle et Jean-Claude-
 - et l'aménagement du parc des Premières-Nations en tentant compte du potentiel nature par la conservation du boisé, en plus d'appareils exerciseurs pour les adultes et les aînés.
 - Poursuivre la planification du projet pilote pour construire un mur antibruit au sud de l'autoroute 40, en collaboration avec le MTQ.
 - Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du ministère des Transports.
 - Planifier et amorcer, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
 - Poursuivre la mise à niveau de la station de purification de l'eau par l'ajout d'une réserve d'eau potable, grâce à l'enveloppe d'aide financière consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.
 - Développer la fonction industrielle du secteur situé au nord de la rue Bourque.















Le Centre communautaire Laurent-Venne a 10 ans

Le 5 décembre dernier, plus de 250 personnes ont célébré de belle façon les 10 ans d'existence du Centre communautaire Laurent-Venne.

La fête a réuni de nombreux élus, des membres du conseil d'administration, des membres de la famille Venne, des représentants d'organismes qui y logent, des enseignants et de nombreux utilisateurs du Centre.

Le Centre Laurent-Venne, c'est plus de 5 000 inscriptions par année. Une foule d'activités y sont offertes. On y donne aussi des cours, des conférences et des ateliers.

« Le centre communautaire Laurent-Venne est devenu le point de convergence de nombreux organismes et associations. Des milliers de citoyens s'y rencontrent annuellement. Un projet attendu et apprécié qui a permis de combler des besoins importants en termes d'espaces et de locaux mis à la disposition de nos citoyennes et de nos citoyens. Il est devenu aujourd'hui un lieu unique où se retrouvent les jeunes, les familles et les aînés », mentionne la mairesse repentignoise, Mme Chantal Deschamps.

Au cours de la soirée, les invités ont eu droit à une performance artistique du cirque Carpe Diem et à la prestation de l'humoriste québécoise Chantal Fleury.



Les Triplettes du Cirque Carpe Diem ont offert une performance de haut niveau.



L'humoriste Chantal Fleury a su captiver l'auditoire tout au long de sa prestation.





 Plusieurs dignitaires étaient présents. Dans l'ordre habituel, M. André Cyr, M. Sylvain Benoit et Mme Francine Payer, conseillers municipaux, M. Serge Legault, directeur du Centre, Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, M. Marcel Godbout-Lavoie, président du conseil d'administration du Centre communautaire Laurent-Venne, M. Éric Chartré, conseiller municipal, Michel et Louise Venne, enfants de feu Laurent Venne, M. Normand Venne et M. Raymond Hénault, conseillers municipaux.

◆ La mairesse Chantal Deschamps en compagnie du président du conseil d'administration, M. Marcel Godbout-Lavoie

Du 11 au 24 janvier 2016

Le Bantam débarque à l'aréna de Le Gardeur

L'année 2016 débute en force pour le hockey mineur la tenue des compétitions bantams à l'aréna de Le Gardeur repentignois! Du 11 au 24 janvier, l'organisation du Hockey mineur Charlemagne, Le Gardeur et L'Assomption (C.L.L.) présente la 41^e édition du Tournoi Provincial Atome-Bantam C.L.L. aux arénas de Le Gardeur et de L'Assomption.

Ce réputé tournoi fait sa marque à travers le Québec depuis plusieurs années. Figurant parmi les plus anciens événements sportifs de la région, il profite d'une popularité florissante et d'une affluence sans cesse croissante. Depuis quelques éditions,

permet à l'organisation d'accueillir un plus grand nombre d'équipes, au plaisir des clubs qui ont toujours hâte de prendre part à l'événement.

Venez encourager ces athlètes de niveau B à BB! Le match d'ouverture aura lieu le vendredi 15 janvier à l'aréna de Le Gardeur. L'horaire des parties et les résultats sont disponibles sur le site web du tournoi, le tournoi-cll.org.





Protection du voisinage franchit le cap des 10 500 membres!

Au terme d'une campagne intensive de recrutement, le programme Protection du voisinage est fier d'annoncer que l'organisme compte désormais plus de 10 500 membres!

«Ce sont autant de gens qui s'impliquent au sein de la communauté et qui par leur rôle actif, contribuent à faire de Repentigny un milieu des plus sécuritaires, marqué par un taux de criminalité parmi les plus bas au Québec », déclare M. André Cyr, conseiller municipal, représentant de la Ville au sein du programme.

Rappelons que le programme Protection du voisinage de la Ville de Repentigny vise le regroupement de citoyens dans le but de prévenir la criminalité et d'accroître le sentiment de sécurité des résidents.

La Protection du voisinage, c'est aussi un ensemble de moyens et d'actions qu'entreprennent les résidents d'un secteur en collaboration avec le service de police. En devenant membre, vous êtes informé, par courrier électronique, des événements suspects qui surviennent près du lieu de votre résidence (introduction par effraction, vol dans une résidence ou dans une voiture, arnaques téléphoniques, description d'individus ou d'autos suspects).

Un programme gratuit. Une belle façon d'être mieux outillé pour protéger votre famille, les gens de votre entourage et vos biens.

Pour joindre l'organisme, écrivez à protection voisinage@ville.repentigny.qc.ca ou composez le 450 654-6472. Informations au ville.repentigny.qc.ca/protection

◀ Les bénévoles entourés des dirigeants municipaux et ceux de l'organisation. On y voit notamment, à l'avant, M. Bruno Marier, du Service de police, M. André Cyr et Mme Francine Payer, conseillers municipaux, M. Gaétan Grenier, coordonnateur du programme, M. Daniel Archibald, aussi du Service de police et M. Raymond Hénault, conseiller municipal.

Volume 13 • Numéro 9 Décembre 2015 Page 6 ville.repentigny.qc.ca

Pendant les Fêtes

Profitez des installations municipales en famille!

Centre aquatique Jacques-Dupuis

Ouvert du 27 au 30 déc. selon l'horaire suivant : 12 h à 13 h // adultes, âge d'or et 0 à 5 ans (4 c); 13 h à 15 h 30 // bain familial (2 c); 18 h à 19 h // bain familial (2 c)

Fermé du 19 au 26 déc. ainsi que du 31 déc. au 2 jan. Retour à l'horaire régulier le 3 jan. 2016.

Centre d'art Diane-Dufresne

Ouvert du 27 au 30 déc. de 13 h à 17 h; Fermé du 24 au 26 déc. ainsi que le 31 déc., et du 1^{er} au 5 jan. 2016.

Retour à l'horaire le 6 jan. 2016.

Bibliothèque Robert-Lussier

Ouverte selon l'horaire régulier : lundi au jeudi // 10 h à 21 h; vendredi et samedi // 9 h à 17 h; dimanche // 13 h à 17 h

Bibliothèque Edmond-Archambault

Ouverte selon l'horaire régulier :

dimanche // 13 h à 17 h; lundi // fermée; mardi au jeudi // 13 h à 21 h; vendredi // 9 h à 17 h; samedi // 13 h à 17 h

Les deux bibliothèques seront fermées les 24, 25, 26 et 31 déc. ainsi que les 1er et 2 jan. 2016.

Aréna de Repentigny – patinage libre

Ouverte selon l'horaire régulier, avec les ajouts suivants: 21 et 28 déc. // 14 h 30 à 16 h 20 (glace 1); 22 et 29 déc. // 15 h 15 à 17 h 05 (glace 2); 23 et 30 déc. // 13 h 15 à 15 h 35 (glace 2)

Fermée les 24, 25 et 31 déc. ainsi que le 1er jan.

Aréna de Le Gardeur – patinage libre

Ouverte selon l'horaire régulier, avec les ajouts suivants : 23 et 30 déc. // 10 h à 11 h 20; 27 déc. // 13 h à 15 h 20

Tarification et horaire régulier : ville.repentigny.qc.ca

Bac roulant et déneigement : pour en faire un duo gagnant!

Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, les Repentignoises et les Repentignois sont priés de placer leurs bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de leur entrée privée : une précaution qui permet de minimiser les risques de bris de ces divers contenants.

Par ailleurs, les résidents doivent obligatoirement déblayer leur bac roulant ou leur poubelle après une tempête, sans quoi ils ne seront pas vidés. La Ville et EBI environnement vous remercient à l'avance de votre collaboration.

Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée, dès 21 h la veille de la collecte, ou avant 6 h 30 le jour même de la collecte. Attention! Les roues de vos bacs doivent être orientées vers



🚣 🗎 À conserver

Taxation 2016

Trois versements pour acquitter son compte

Le compte de taxes municipales est payable en trois versements. Les dates d'échéance pour 2016 ont été fixées aux jeudis 18 février, 19 mai et 25 août.

Différents modes de paiement

À partir du site Internet de votre institution financière

La plupart des institutions financières offrent le paiement par Internet.

Afin d'éviter des intérêts ou des pénalités, prévoyez trois jours ouvrables avant la date d'échéance indiquée sur votre compte de taxes pour que votre paiement soit acheminé à la Ville.

Si vous payez au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière, veuillez également prévoir ces mêmes trois jours ouvrables.

Par la poste

Sont acceptés les chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires. Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny ». Assurez-vous d'inscrire le ou les numéros de matricule de référence au dos de votre chèque ou de votre mandat. Lors du paiement du premier versement, nous vous suggérons de transmettre, dans la même enveloppe, les chèques pour les seconds et troisièmes versements, avec les coupons de paiement appropriés.

Au comptoir du Service des taxes

À l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville. Les paiements peuvent être faits en argent comptant, par carte débit, par chèque personnel ou par chèque certifié.

Heures d'ouverture prolongées

Pour accommoder les contribuables, le comptoir du Service des taxes prolongera ses heures d'ouverture les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 février 2016, de 8 h 30 à 18 h (sans interruption, incluant l'heure du dîner).

Renseignements: 450 470-TAXE (8293) ou sur le site Internet, menu section vie citoyenne/évaluation et

Ecoparcs

ÉCOPARC DE REPENTIGNY

336, rue Charles-Marchand, Repentigny, J5Z 4P1 Réservé aux citoyens de Repentigny

| Horaire | 16 avril au 15 novembre | 16 novembre au 15 avril |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| Lundi et mardi | Fermé | Fermé |
| Mercredi | 15 h à 18 h 30 | Fermé |
| Jeudi | Fermé | Fermé |
| Vendredi | 12 h 30 à 18 h 30 | Fermé |
| Samedi | 9 h à 16 h 30 | 9 h 30 à 16 h 30 |
| Dimanche | 9 h à 16 h 30 | Fermé |
| Jours fériés | 7 h 30 à 19 h 30 | Fermé |

Gratuit (preuve de résidence exigée).

Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

134, chemin des Commissaires, L'Assomption, J5W 2T7 450 589-9999

Réservé aux citoyens de la MRC

| Horaire | 1 ^{er} avril au 31 octobre | 1 ^{er} novembre au 31 mars |
|------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Lundi au mercrec | li 11 h à 17 h | Fermé |
| Jeudi | 11 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Vendredi | 10 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Samedi | 9 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Dimanche | 9 h à 17 h | 10 h à 17 h |
| Jours fériés | 9 h à 17 h | 9 h à 17 h * |

*Fermé 24, 25 et 31 décembre ainsi que 1er janvier Gratuit (preuve de résidence exigée).

Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

Conférences

Être ÉCO-responsable jusque dans sa déco, c'est possible!

Lutte aux vers blancs et écopelouse

21 AVRIL

Un arbre dans ma ville

Le compostage à la maison (composteurs en vente)

La récupération de l'eau de pluie (écobarils en vente)

Protégeons nos berges



Activité de distribution de compost

10 SEPTEMBRE

Collecte satellite des résidus domestiques dangereux (RDD)

Pour connaitre le lieu et l'heure des conférences et activités, veuillez vous référer au site internet ou à la ligne info-environnement

Rappelez-vous

Renseignez-vous sur les dispositions relatives à chacune des collectes sur notre site Internet (matières admises et interdites, préparation des matières et plus encore)

Pour toutes collectes, déposez les matières résiduelles en bordure de la rue, de manière à ne pas nuire à l'accès d'une entrée charretière ou d'un trottoir.

Disposez les matières résiduelles de la manière prévue, à compter de 21 h la veille de la collecte et au plus tard à 6 h 30 le jour prévu pour cette dernière.

Le bac bleu de 360 litres est la propriété de la municipalité et il est interdit de le modifier, de l'utiliser à d'autres fins que celle de la collecte sélective ou de le déménager.

Consultez le règlement 253 disponible sur le site Internet pour en savoir plus.

ville.repentigny.qc.ca Ligne info-environnement: 450 470-3830

Utilisez Mes services municipaux sur notre site Internet pour faciliter vos recherches





La conseillère Martine Gendron nommée mairesse suppléante

Mme Martine Gendron, conseillère municipale du district 9, agira à titre de mairesse suppléante de la Ville de Repentigny du 19 janvier au 30 mai 2016.



Sa nomination à ce poste a été entérinée lors de l'assemblée régulière du mardi 8 décembre dernier. Nouvellement élue à l'automne 2013, Mme Gendron accède à cette fonction pour une première fois.

Hormis ses fonctions de représentativité auprès des citoyennes et des citoyens de son quartier, Mme Gendron assure la présidence de la commission Com-

munications et elle siège aussi à la commission Arts, Culture et Lettres. De plus, elle est la représentante officielle de la Ville au sein du conseil d'administration de l'événement culturel Mon Festival.

Rappelons que les principales fonctions du maire suppléant ou de la mairesse suppléante sont de remplacer la mairesse en son absence lors de diverses activités, réunions et comités ou assemblées publiques du conseil municipal.

Pour accueillir famille et amis

Stationnement de nuit dans les rues autorisé à Noël et au Nouvel An

La tradition se poursuit cette année : le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité sera exceptionnellement autorisé à l'occasion de Noël (dans les nuits du 24 au 25 décembre et du 25 au 26 décembre) et du Nouvel An (dans les nuits du 31 décembre au 1^{er} janvier et du 1^{er} au 2 janvier 2016), et ce, afin d'accommoder les visiteurs des familles repentignoises.

Toutefois, si des précipitations nécessitent une opération de déneigement, c'est-à-dire à partir d'une accumulation de cinq centimètres de neige au sol, le stationnement dans les rues du territoire sera strictement interdit entre minuit et 7 h, tel que le stipule le règlement municipal.



Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

Exceptionnellement, la prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 19 janvier 2016, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal



District 1 André Cyr 450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca



Georges Robinson 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca



District 3 Denyse Peltier 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca



District 4 Cécile Hénault 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca



514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca



District 6

Sylvain Benoit 514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca

Raymond Hénault 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca

District 8

Normand Venne 450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca



District 9 450 721-6699 Martine Gendron gendronm@ville.repentigny.qc.ca

District 10

Bruno Villeneuve 514 266-2987 brville67@hotmail.com



District 11



Francine Payer 450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca

District 12

Normand Urbain 450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

communication@ville.repentigny.qc.ca

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1 **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000

| Centre Laurent-Venne | 450 657-4877 |
|-------------------------------|-------------------|
| Centre récréatif | 450 657-8988 |
| Commentaires et requêtes | 450 470-3140 |
| Complexe sportif Gilles-Tremb | olay 450 585-1661 |
| Cour municipale | 450 470-3500 |
| Ordre du jour | 450 470-3141 |
| Transport - horaires | 1 866 755-2917 |
| Transport - plaintes | 450 470-3860 |
| Travaux publics | 450 470-3800 |
| | 450 470 2040 |

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840



Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est

publié 9 fois l'an. Réalisation et infographie : Service des communications

de la Ville de Repentigny Impression: **Imprimerie Jacques Ross** Distribution: **Postes Canada** 36 000 exemplaires Tirage:





COLLECTES – CONFÉRENCES – ACTIVITÉS

Tanvier DLMMJVS 10 11 12 13 14 15 16 18 (19) 20 21 22 23 25 26 27 28 29 30

DLMMJVS

31

Avril

DLMMJVS 1 (2) (3) (4) (5) 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 (16) 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27

DLMMJVS

1 2 3 4 5 6 7

8 9 (10) 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21

Février

Mai

29 30 31

Août





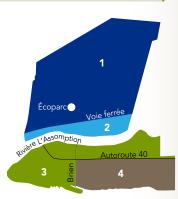
Septembre

DLMMJVS

4 5 6 7 8 9 10 11 12 (13) 14 15 16 17

18 19 20 21 22 23 24

1 2 3



Surveillez votre prochain

calendrier dès l'été 2016

2016

COLLECTES

SPÉCIALES

Encombrants

Branches

13 juillet

14 sept.

11 mai

15 juin

17 août

6 juillet | 4 juillet

13 janv. | 13 janv. | 13 janv.

2 mai

9 mai

13 juin

11 juillet

15 août

12 sept.

5 juillet

14 juin

12 juillet

16 août

13 sept.

1 2

Sapins

10 11 (12) (13) 14 (15) 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 (26) 27 28 (29) 30 Juillet D L M M J V S 1 (2) 33 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 (16) 17 18 19 20

DLMMJVS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 18 (19) 20 21 22 23

21 22 (23) 24 25 26 27

SÉLECTIVE (recyclage) Une semaine sur deux Secteurs () 1 et () 2 : mardi Secteurs 3 et 34 : mercredi

RÉSIDUS VERTS Toutes les semaines

Secteurs 1 et 2 : mardi Secteurs 3 et 4 : mercredi

Il n'y a aucune modification au calendrier pour les collectes prévues les jours fériés. ville.repentigny.qc.ca Ligne info-environnement: 450 470-3830

Utilisez Mes services municipaux sur notre site Internet pour faciliter vos recherches





Volume 13 • Numéro 9 Décembre 2015 ville.repentigny.qc.ca

ORDURES

Toutes les semaines

Secteur 3 : **jeudi**

Secteurs 1, 2 et 4 : vendredi